

Dans sa lettre à Louis XV du 18 novembre, le Sénat se répandit en protestations d'attachement à la Couronne de France. « Voilà donc notre système — écrivait-il ¹ — Voilà nos principes. Nous nous efforcerons toujours de nous pénétrer de ces maximes comme d'une des bases fondamentales de cette République profondément attachée à la Couronne de France. » Dans la lettre au duc de Praslin, en parlant de la mission de Grasse-Briançon, le Sénat la définissait « cet événement si heureux pour nous ! » Praslin informa le 7 mars 1767 ² — un mois après le rapport de Grasse — « que Sa Majesté veut bien approuver ce qui a été fait et convenu avec Vous par M. de Grasse, et ne pas revenir davantage sur d'anciens griefs, sur lesquels ce commandant a cru devoir se contenter des explications ou des paroles que Vous luy avés données et que Vous avés cherché à réparer ou à excuser. Sa Majesté les oublie volontiers parce qu'elle compte de voir réaliser de plus en plus l'engagement que Vous avés pris de prévenir tout sujet de plaintes de la part des François. Sa Majesté Vous rendra entièrement ses bonnes grâces, si Votre conduite et l'expérience confirment, comme Elle en est persuadée, les dispositions où Vous êtes, et Elles Vous mériteront des marques efficaces de la bienveillance qu'il ne tient qu'à Vous d'obtenir par l'intérêt que la France prend à la conservation et à la prospérité de Votre Etat ». Prevost inaugura les rapports les plus cordiaux avec le Gouvernement républicain et ils restèrent tels jusqu'à sa mort. Il assista au début du redoutable conflit de la République avec Catherine II de Russie, dont les phases formeront le sujet du chapitre suivant. Le 20 juin 1771 la République, par l'organe du mi-

1. Lettere e Commissioni di Ponente 1766. *Arch. Rag.*

2. *Archives Raguse*, XII-1735.